

Pérignat-ès-Allier

Juin 2016 . Feuille municipal d'information

www.perignat-es-allier.fr

Travaux sur canalisation d'eau potable rue de l'Ancien Port

Des travaux de remplacement de la canalisation vétuste d'eau potable de la rue de l'Ancien Port débuteront à compter du 13 juin pour une durée estimée à 1 mois.

Pendant toute la durée de ces travaux, la circulation sera interdite, sauf aux riverains, et une déviation sera mise en place. Durant la journée, l'entreprise pourra être amenée à fermer tout ou partie de la rue ainsi qu'à cou-

per ponctuellement l'alimentation en eau mais les riverains seront prévenus la veille.

Chargée d'effectuer ces travaux, la Semerap procédera, à sa charge et pour l'ensemble des riverains concernés, à la reprise des branchements d'eau individuels avec mise en place de regards en limite de propriété à chaque fois que cela sera possible.

Réunion publique d'information sur le projet de l'Ecopole

La réappropriation du Val d'Allier et de son patrimoine comme vecteur de développement local, d'identité et d'attractivité a été retenu par le comité syndical du Grand Clermont comme un des axes prioritaires du mandat. Dans cet esprit et pour mener à bien son projet d'aménagement de l'Ecopôle, le SEAT* a mandaté le cabinet Protourisme pour la réalisation d'une étude de faisabilité. L'objectif de cette étude est de fournir des outils d'aide à la décision concernant le positionnement économique et touristique, le portage, la structure juridique, le mode de gestion, les coûts prévisionnels d'investissement et de fonctionnement du projet, afin de vérifier la faisabilité globale de l'Ecopôle.

Afin de recueillir le plus grand nombre de contributions et d'aboutir à la réalisation d'un projet co-construit en adéquation avec les attentes des acteurs du territoire et de ses habitants, les membres du SEAT ont souhaité

porter une attention particulière à la concertation et associer le plus grand nombre de partenaires à sa démarche de réflexion. La phase de diagnostic et d'élaboration de scénarios est aujourd'hui terminée et a abouti notamment au projet de réalisation d'une Maison de site, pôle d'accueil principal, et au développement de pôles parallèles (pôle agricole avec l'installation d'une ferme pédagogique, pôle économie sociale et solidaire avec l'installation d'une activité de maraîchage par une entreprise d'insertion, pôle touristique avec la création d'une boutique et d'activités ludiques...).

Nous convions à présent l'ensemble de la population à une présentation globale des conclusions de cette étude.

Réunion publique d'information

Judi 16 juin à 18 h 30

Maison de la convivialité à la Roche Noire

SEAT : Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Touristique

En juin, les étudiants nous questionnent sur notre territoire

Pérignat a candidaté à un Appel à Manifestation d'Intérêt «Paysage Territoire Transition» en partenariat avec le CAUE, la DDT et l'institut d'ingénieurs AgroParisTech. Le ministère de l'écologie et du développement durable a reçu 20 projets et en a retenu 6, dont le nôtre.

Pour enclencher cette réflexion, un groupe d'étudiants d'AgroParisTech sera chargé d'effectuer une mission de recherche et d'analyse à Pérignat-ès-Allier durant le mois de juin. Ils interrogeront notamment un panel

d'habitants sur leur perception de cette transition territoriale, l'intégration à une communauté de communes élargie et la mise en oeuvre de l'Ecopole. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Réunion de restitution de ce travail

Judi 23 juin en soirée

Salle des mariages, Mairie de Pérignat

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

DDT : Direction Départementale des Territoires



Le Maire et toute l'équipe municipale ont l'honneur de vous inviter à la

**Cérémonie commémorative
Des Fusillés de Lachat**

Samedi 11 juin 2016 à 11 h 00

Place de la Mairie à Pérignat-ès-Allier

Rassemblement prévu à 10 h 45, place de la Mairie

Les Epoux Vantails Enfants Phares

24 & 25 septembre

Rappelez vous, l'an 2000 avait vu les Epoux Vantails se marier. Bien évidemment, ils ont eu des enfants...

Ces enfants sont heureux mais comme tous les enfants qui grandissent, ils se posent des questions sur leur avenir, sur le monde dans lequel ils vivent, sur la possibilité de lui donner d'autres orientations, plus réfléchies, plus partagées, plus durables.

« *Qu'est-ce que je mange ? Qu'est-ce que je bois ? Est-ce qu'il faut vraiment éteindre le robinet quand on se brosse les dents ? Combien on consomme d'eau, d'électricité, de gaz, de carburant ? Comment je choisis ce que j'achète ?* ». A toutes ces questions, des plus basiques aux plus complexes, des plus sérieuses au plus saugrenues, que se posent les enfants comme les adultes, nous vous proposons d'essayer de trouver une réponse, des réponses, ensemble. Ensemble et en considérant que les enfants seront au centre de nos réflexions car nous

pensons qu'ils peuvent être les artisans de la fabrique du futur. Pas moins que ça !

Deuxième considération essentielle : faire la fête ! Se poser des questions, oui, mais tout doit être prétexte à rencontres, partages, échanges avec pour fil conducteur la convivialité et la bonne humeur.

Concrètement ça veut dire quoi ? Ça veut dire que nous souhaitons organiser un week-end festif le 24 et 25 septembre autour de la thématique « un autre monde est possible », un week-end au cours duquel nous pourrions présenter « L'épouvantable diagnostic » de nos (éventuelles) mauvaises pratiques quotidiennes en matière d'alimentation, d'activités physiques, de consommation, et bien d'autres choses encore.

Nous souhaitons vous inviter à partager l'ensemble de la démarche... L'avenir du village, c'est le futur conjugué ensemble !

Dimanche 25 septembre, la place deviendra le cœur du village. Elle accueillera plusieurs animations, des ateliers et des stands de producteurs locaux. Cette manifestation festive sera organisée avec et pour les Pérignatois. Aussi, si vous souhaitez y contribuer vous pouvez vous inscrire à l'un ou à plusieurs des ateliers ci-dessous. Courant juin, nous inviterons toutes les personnes concernées à des réunions thématiques pour préparer les animations qui se tiendront sur la place, le dimanche.

Ateliers

- **Alimentation** (Circuits courts, santé, empreinte écologique,...)
- **Jardinage au naturel** (Compost, fleurissement, cultures, zéro pesticides, ...)
- **Déchets** (Volumes, tri, ...)
- **Economie circulaire** (Recycler, donner, transformer : Vêtements, objets...)
- **Energies** (Energies fossiles, renouvelables, économies d'énergie, ...)
- **Déplacements** (Pollution, covoiturage, vélo...)
- **Biodiversité** (Faune et flore, vie nocturne, écopole, ...)
- **Alternative sociétale** (Monnaie, partage, solidarité, ...)
- **Créations en palettes** (Jardinets, décors, mur de photos, ...)
- **Fabrication de 3 épouvantails** (Environnement, Economie, Social)



LES ANIMATIONS

De nombreuses animations seront organisées la dernière quinzaine de septembre dont un temps fort prévu les samedi 24 et dimanche 25 septembre 2016. Plusieurs activités seront organisées sur la place et en différents lieux du village ...

Au programme : expositions, contes, ciné-débat, conférences, ateliers, marché de producteurs locaux, demi-journée consacrée à un nettoyage citoyen, la halle sera transformée en « magasin » et permettra de s'interroger sur le troc, la revente, la réparation, le recyclage, bref toute l'économie circulaire, ...

Des partenariats pourront être mis en oeuvre avec plusieurs organismes : SBA (Syndicat Bois de l'Aumône), le VALTOM (Visite Vernéa et/ou Echalière), ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne), FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), ANIS ETOILE (Ateliers), LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), ...

Nous avons déjà réservé deux expositions au Conseil départemental : « L'écocitoyenneté » et « Jardiner naturellement ». Elles seront exposées dans la salle des mariages la dernière quinzaine de septembre.

LES EPOUVANTAILS

* Tous les habitants qui le souhaitent pourront fabriquer des épouvantails et les exposer dans leur jardin ou devant leur maison.

* Sur la place du village, trois épouvantails symboliseront les 3 piliers du Développement Durable (Environnement / Social / Economie). Ils seront fabriqués par les habitants inscrits à l'atelier.

TROIS PROJETS SE SONT GREFFES A CETTE MANIFESTATION ECO FESTIVE

• **AMI** - Un Appel à Manifestation d'intérêt a été déposé en vue d'une recherche/action avec la Direction Départementale des Territoires, des chercheurs d'AgroParisTech et des architectes du CAUE sur les Paysages et Territoires en Transition. Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a reçu 20 projets AMI ; 6 ont été sélectionnés dont celui de Pérignat ! Dans ce cadre, des étudiants d'AgroParisTech travailleront sur la commune pendant le mois de juin. Ce projet de recherche/action se déroulera sur 2 ans.

• **Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme** nous a contacté dans le cadre des Automnales et, lors d'une rencontre avec les services concernés, nous avons réfléchi à un projet culturel qui pourrait s'étaler sur une année.

• **ADIL 63** (Agence Départementale d'Information sur le Logement). Nous venons de répondre à un appel à projet AURA social avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie) qui porte sur un changement de comportements chez les particuliers dans le domaine des énergies. Là encore le projet pourrait se développer sur 2 ans. Cette étude comparerait les résultats obtenus par une démarche collective (projet festif de Pérignat) et par une démarche axée sur des échanges individuels (Communauté de communes d'Ambert). Quelle démarche serait la plus efficace pour impulser le changement ? Dans les deux cas, les techniciens de l'ADIL interviendraient lors de réunions ou de rencontres sur le terrain avec différents outils de mesure (caméra thermique, consommètres, ...) Nous sommes actuellement dans l'attente du résultat pour fin juin.

L'Agenda de Pérignat

FÊTE DU BASKET (ALP BASKET) - Samedi 4 juin

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA FUSILLADE DE LACHAT - Samedi 11 juin à 11 h
Rassemblement à 10 h 45 place de la mairie

KERMESSE DE L'ÉCOLE - Vendredi 17 juin

EXAMENS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE (LYRE PÉRIGNATOISE) - Samedi 18 juin

GALA DE JUDO (Amicale de Dallet) - Samedi 18 juin à 19 h 30, salle omnisports - *Entrée libre*

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE (CIGym) - Vendredi 19 juin à partir de 19 h 30, salle omnisports - *Entrée libre*

REPAS DE LA MARPA - Vendredi 24 juin

FEU DE SAINT-JEAN (LYRE PÉRIGNATOISE) - Samedi 25 juin

« COCHON À LA BROCHE », PÉTANQUE, JEUX POUR ENFANTS (COMITÉ DES FÊTES) - Samedi 3 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS - Samedi 10 septembre de 9 h 30 à 12 h 30, salle des mariages - *Entrée libre*

RÉUNION DES ASSOCIATIONS / MAIRIE - Jeudi 15 septembre à 20 h, salle des mariages

Changement du plan de circulation

Au début des années 2000, un plan de circulation accompagné d'une signalétique avait été mis en place, particulièrement sur le bourg ancien. Depuis, le village a continué son développement et la circulation automobile et piétonne a augmenté. Avec la mise en place des priorités à droite sur l'avenue de l'allier (en 2008), nous avons constaté un ralentissement de la circulation et une amélioration de la sécurité sur cet axe très circulant. En effet, même si une marge de progrès est encore possible, de nombreux automobilistes respectent cette priorité.

DES MODIFICATIONS DE CIRCULATION

Dans le droit fil de cette disposition, le conseil municipal a engagé une réflexion sur la circulation et la signalisation dans le village. Après plusieurs réunions de travail sur ce sujet, il a été décidé de réaliser les modifications suivantes :

- Limitation de la vitesse à 30 km/heure sur l'ensemble du village à l'exception de la route de Billom (entre le rond-point de Saint-Bonnet et la sortie Est du village au droit du lotissement des Pentes de la Garde).
- Suppression de tous les panneaux «STOP» et rétablissement de la priorité à droite sur l'ensemble du village, à l'exception des trois ronds-points et du «STOP» situé sur la rue de l'Ancien port avant l'intersection avec la rue du Torrail.
- Rétablissement de l'interdiction de circulation aux vélos dans la rue de l'Ancien Port (sens descendant). Un nouvel itinéraire cyclable sera mis en place.

- Rétablissement du double sens sur l'ensemble de la rue du Gazou, de la rue Sainte-Agathe, de la rue des Fours et de la rue des Suides.

- Fermeture de la petite voie d'accès reliant la route de Billom à la rue du 11 Novembre.

- Des miroirs seront placés aux intersections à faible visibilité.

POUR UN VILLAGE APAISÉ

Ces nouvelles dispositions seront mises en places à partir du 4 juillet. Bien évidemment, l'efficacité de ces mesures repose avant tout sur la volonté dont fera preuve chacun des automobilistes que nous sommes à respecter ces règles. C'est un engagement individuel fort au service de tous. Nous comptons donc avant tout sur le civisme de chacun et sur la capacité que nous aurons tous à adhérer à cette démarche de «village apaisé» et à la diffuser autour de nous.

**Respecter la vitesse et la priorité, c'est respecter l'autre.
La sécurité du village, c'est l'affaire de tous.**

